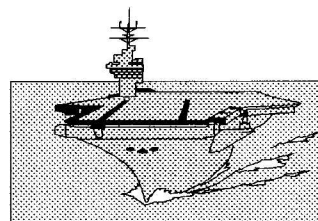
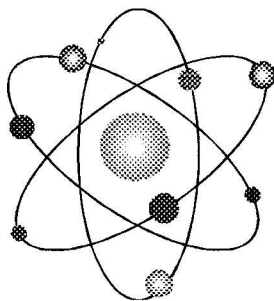


COLLEGE INTERARMEES DE DEFENSE

MEMOIRE DE STRATEGIE



Sujet : la dissuasion nucléaire, qui a triomphé pendant l'ère de la guerre froide, a-t-elle encore un rôle stratégique à jouer dans le nouvel ordre mondial ?

SOMMAIRE

Introduction.

I^{ère} partie : La guerre froide ou le triomphe de la stratégie nucléaire.

11- Le temps des très grandes puissances.

12- Nucléaire et stratégie.

13- Stratégies américaine et soviétique.

II^{ième} partie : D'une ère à l'autre.

21- " Hiroshima " revue et corrigée.

22- Le cadre de l'intervention dans l'après-guerre froide.

23- Les interventions de l'ONU.

III^{ième} partie : La dissuasion : un concept galvaudé?

31- Le nucléaire répond-il aux nouvelles menaces?

32- Vers une dissuasion minimale?

33- La place de la dissuasion dans le nouvel ordre mondial.

Conclusion.

A la fin des années quatre-vingt qui vit le terme de la guerre froide, on assistait à l'émergence d'un nouvel ordre mondial. C'était la fin de la lutte du capitalisme contre le communisme. C'était aussi la naissance de l'espoir d'un monde harmonieux sans armement donc sans guerre... Pourtant quelques années plus tard les armements nucléaires existent toujours et la guerre gronde une nouvelle fois en Irak...La résolution des crises est confiée aux organisations internationales repoussant le plus loin possible l'idée même de guerre au sens classique du terme. On peut donc s'interroger aujourd'hui sur la nécessité de maintenir un arsenal nucléaire. Autrement dit la dissuasion a-t-elle encore un rôle stratégique dans ce nouvel ordre mondial ? En fait on se dirige actuellement vers une posture nucléaire minimale, pour une période indéterminée, avec pour finalité le désarmement total. On reconnaît que l'arme nucléaire répond toujours à certaines menaces dont la prolifération, mais qu'elle n'est plus le moyen privilégié pour maintenir la paix dans le monde. La diversification des potentiels nucléaires et classiques apparaît comme la réponse à la question de l'utilité de l'arme nucléaire dans le nouvel ordre mondial.

C'est à partir de la guerre froide qui vit le triomphe de la stratégie du tout nucléaire, que sera étudié le devenir de l'arme nucléaire. Puis on s'arrêtera à la période de transition actuelle qui permet le passage de l'ère de la domination du nucléaire à l'ère de la diversité. Enfin, on s'interrogera sur le concept de dissuasion minimale et sa place dans l'ordre mondial.

I^{ère} partie : La guerre froide ou le triomphe de la stratégie nucléaire.

L'explosion d'Hiroshima le 6 août 1945 marqua la naissance du monde bi-polaire dans lequel nous avons vécu pendant quarante années. C'est également la naissance de l'empire nucléaire américain auquel ne résista que l'empire soviétique, tout au moins un certain temps. L'avènement de la dissuasion nucléaire fut à l'origine de la séparation du monde en deux zones d'influence sur lesquelles régnèrent les deux empires. C'était le temps des très grandes puissances durant lequel se sont affrontés les Etats-Unis et l'URSS. Cette époque, qui vit alterner guerre froide et détente, prit fin en 1990.

11- Le temps des très grandes puissances.

En 1989, R. Girardet estimait que la Seconde Guerre mondiale provoqua un bouleversement de la carte politique mondiale plus important encore que celui qui suivit la "Grande Guerre". En effet l'effacement de l'Europe fut profond : ses capacités productives étaient fortement atteintes et les pertes humaines considérables. De plus l'effondrement économique s'accompagna d'un affaiblissement politique qui fut durable. En effet pendant plusieurs siècles, l'Europe avait dominé le monde par la constitution de puissants empires coloniaux. Ainsi la Grande-Bretagne, la France et le Portugal étaient présents en Afrique ou au Moyen-Orient. La décolonisation, qui commençait à peine à se dessiner en 1940, connut une accélération après la Seconde Guerre mondiale, sous la pression des Etats-Unis et de l'URSS. Que ce soit en Indochine ou au Moyen -Orient le désengagement européen fut très rapide. En 1947 la France abandonna le mandat confié par la SDN sur le Liban et la Syrie tandis que la Grande-Bretagne renonçait à la Palestine. Deux grandes puissances dominèrent alors la planète: les Etats-Unis et l'URSS.

Les Etats-Unis bénéficièrent largement du conflit qui venait de se terminer. Leur territoire ne fut ni envahi ni bombardé. L'aide apportée aux alliés stimula l'économie américaine. L'avance technologique des Etats-Unis s'affirma, l'industrie civile tirant partie des progrès considérables que permirent les techniques militaires modernes dans divers domaines. L'aide américaine s'avéra indispensable pour relancer les économies des pays européens et du

Moyen-Orient. Craignant de voir les pays vaincus tomber sous l'influence du communisme, les Américains leur étendaient également leur aide. Soucieux d'accélérer la reconstruction de l'Europe, les Etats-Unis lancèrent le plan Marshall mis en oeuvre de 1948 à 1952. Les pays de l'Europe de l'Est qui, sous la pression de l'URSS, refusèrent cette aide, prirent un retard considérable. L'Union soviétique, quant à elle, fut fortement marquée par le conflit qui venait de se terminer. Les pertes humaines et les ravages matériels furent très importants. Pourtant au plan politique le pays sortit renforcé de la guerre. Il avait effectivement eu raison de l'Allemagne. Ainsi toute l'Europe de l'Est et une partie de l'Europe de l'Ouest passèrent sous domination soviétique et ce avec l'aval des Américains. En février 1945, les accords de Yalta officialisèrent le partage du monde entre les "deux Grands" qui n'avaient plus de rivaux.

Très vite des tensions apparurent entre l'URSS et les Etats-Unis. A l'automne 1945 il était reproché à Staline la façon dont furent organisées les élections dans les pays occupés. En 1946, contrairement à ce qui était prévu par les accords de Yalta, l'administration conjointe de l'Allemagne par les puissances alliées fut remise en cause par les Soviétiques. On s'acheminait vers la scission entre la zone d'occupation russe et celles des Américains et de leurs alliés. L'année 1947 confirma la volonté de l'URSS d'imposer des régimes staliniens dans tous les pays passés sous son influence. Un point de non retour fut atteint avec le blocus de Berlin en 1948. La guerre froide n'en était qu'à ses débuts, un climat d'affrontement s'installant pour plus de quarante années. L'invasion de la Corée du Nord, le 25 juin 1950 fit craindre un conflit généralisé. Sans l'arsenal nucléaire, il aurait certainement eu lieu.

12- Nucléaire et stratégie.

L'apparition de l'arme nucléaire modifia rapidement les rapports entre les puissances. De nouvelles stratégies s'imposèrent. Il n'était plus nécessaire de prendre en compte les capacités démographiques des pays et l'aptitude à faire vivre une économie de guerre : les conflits devaient être courts.

Les conditions de frappe : les vecteurs - les adversaires ne pouvaient résister aux dégâts infligés à l'occasion d'une première frappe. La guerre dépendait en fait de la durée du vol des vecteurs entre les lieux où étaient stockées les capacités nucléaires et les objectifs choisis. " le pays qui gagnera sera celui qui pourra détruire l'adversaire avant que celui-ci ne riposte." ¹ Aussi pour que la décision soit immédiate, il convenait de détruire en une seule frappe tous les centres vitaux du pays adverse. Les progrès techniques permirent de mettre au point des vecteurs pouvant alors se déplacer à plus de 6000 km/h. Ainsi les adversaires se trouvaient à la portée des uns et des autres, réduisant la durée probable d'un affrontement nucléaire. Il n'était pas possible à cette époque d'intercepter un missile. C'est essentiellement pour ces raisons que l'on assista à une véritable course au vecteur entre les deux supergrands.

Les sous-marins nucléaires : la seconde frappe et l'équilibre de la dissuasion- en 1962 la crise de Cuba montra combien l'équilibre international était fragile. Seule une réaction ferme des Américains fit comprendre aux Soviétiques que la paix était menacée et qu'ils devaient donc retirer leurs fusées de Cuba. Cette crise montra aux Etats-Unis qu'il était nécessaire de disposer de capacités de seconde frappe. De plus l'évolution des techniques rendait progressivement improbable que l'un des deux adversaires puisse se lancer dans l'aventure. La seule crainte qui subsistait était de voir l'adversaire frappé, disposer d'assez de temps pour tirer ses fusées avant d'être détruit. La capacité de seconde frappe reposait alors sur la mise au point des sous-marins nucléaires. Ces engins indécélables par les sonars les plus sophistiqués, pouvaient rester en plongée durant des mois, interdisant toute localisation et donc toute

¹ général Gallois

destruction. Il n'était donc plus possible d'échapper à leurs missiles et ce même si les autres capacités de frappe du pays agressé avaient été démantelées. L'ère de la dissuasion était véritablement née. Instable dans les années 60, l'équilibre de dissuasion se renforça au fil des ans grâce aux progrès techniques comme l'informatique, et la miniaturisation.

L'évaluation du risque et des réactions de l'adversaire- pendant toute la guerre froide les uns et les autres cherchèrent à évaluer les possibilités réelles de l'adversaire. En dépit de moyens sophistiqués comme l'observation aérienne et satellitaire, des incertitudes pouvaient subsister. En particulier on ignorait tout des ambitions, et des calculs des responsables adverses. Seule la diplomatie autorisa parfois de percer l'intention de l'adversaire. Cette situation pouvait être aisément comparée à un jeu d'échec voire au jeu de poker.

La place des opinions publiques et les stratégies pacifistes- l'équilibre dû à la dissuasion fit prendre en compte la réaction de l'opinion publique. En effet les populations civiles ne pouvaient ignorer les menaces qui pesaient sur leurs têtes. Elles avaient conscience également du prix à payer en cas de conflit nucléaire. Une des stratégies choisie pendant la guerre froide fut de mener une propagande pacifiste chez l'adversaire en tirant profit d'arguments antinucléaires et ce exclusivement au profit de l'URSS.

Ce sont les Américains et les Soviétiques qui menèrent la danse pendant quarante ans.

13- Stratégies américaine et soviétique.

En 1945, la Seconde guerre mondiale ne laissa que deux puissances sur la scène internationale : les Etats-Unis et l'URSS. Le nucléaire les dissuada de recourir à l'affrontement direct pour régler les différends qui les opposaient.

La stratégie américaine- de 1945 à 1949 les Américains étaient les seuls à disposer de l'arme atomique. Si leur supériorité était absolue, ils ne l'exploitaient pas pour se retourner contre l'URSS leur ancien allié même si ce dernier représentait une menace. En fait les dirigeants américains étaient persuadés du bien-fondé de leurs institutions et pensaient au contraire à l'échec futur du système socialiste mis en place par l'Union soviétique. Très vite s'imposa aux Etats-Unis la doctrine de G. Kennan qui prônait vis à vis de l'URSS la vigilance active. Elle demeura celle de la Maison Blanche pendant quelque temps. Pour Kennan, persuadé en 1947 de l'implosion rapide du système communiste, il n'était pas nécessaire d'intervenir militairement contre l'URSS. Il fallait au contraire par des moyens appropriés, comme la radio, apporter des informations aussi objectives que possible afin de conduire le peuple soviétique à se montrer critique vis-à-vis de ses dirigeants. Il fallait surtout éviter que l'URSS puisse tirer un quelconque avantage d'une expansion militaire. La vigilance active devint une vigilance renforcée quand en 1949 d'une part la Chine bascula dans le camp soviétique et quand d'autre part l'URSS eût l'arme suprême. En effet les Etats-Unis ne pouvaient garder l'avantage que s'ils disposaient de bases stratégiques proches des centres vitaux soviétiques afin de les atteindre rapidement et de juguler l'expansion militaire du communisme. Fut donc choisie la voie du *containment* qui consista à entourer l'URSS d'un cordon sanitaire avec l'aide des pays alliés soutenus par les Etats-Unis : l'OTAN vit ainsi le jour en 1949 dans l'Atlantique Nord. Le sud de l'URSS fut verrouillé par le pacte de Bagdad en 1955 qui devint le CENTO en 1959. L'entrée en vigueur du traité de l'Asie du sud-est en 1954, OTASE, assura la sécurité dans cette région. En fait, la stratégie américaine oscilla ensuite entre deux doctrines, d'une part le *containment* et d'autre part le *rimland*. Cette dernière consistait à disposer de bases servant de relais aux liaisons maritimes et aériennes indispensables aux Américains qui devaient donc en disposer sur tous les continents. Ceci expliqua l'installation de bases de l'OTAN en Europe, en Turquie ou dans l'océan Indien ... La

finalité était d'empêcher les Soviétiques de créer des sites trop près des Etats-Unis (Cuba en fut un exemple). Les Etats-Unis avaient tout intérêt à construire autour d'eux des alliances capables de résister à toutes les actions soviétiques.

La stratégie soviétique- les Soviétiques avaient un complexe d'encerclement et souffraient donc de ne pas disposer d'accès aux mers libres qui leur aurait permis de manoeuvrer sur toute la planète. Cette situation orienta la stratégie soviétique dans trois directions : soutien des mouvements de décolonisation, développement d'une flotte militaire et soutien aux régimes progressistes arabes.

En soutenant les courants de contestation et les mouvements anti-impérialistes au sein du monde capitaliste, conformément à l'idéal international-socialiste, l'URSS accéléra le processus de décolonisation. Confrontées à des mouvements subversifs et à des guérillas les puissances européennes éprouvèrent des difficultés à remporter des succès définitifs. Mais l'Union soviétique se montra fort prudente en ne s'engageant uniquement que là où il y avait convergence de ses propres intérêts et de la cause socialiste.

Pour faire face à la politique du *containment* et sortir de son carcan, il importait de créer une flotte militaire importante. A partir de ses bases situées sur la Baltique et sur la mer Noire, l'URSS se dota en trente années de la seconde marine de guerre au plan mondial. Ainsi dès 1970, les Soviétiques firent naviguer sur la Méditerranée une escadre qui n'avait rien à envier à la VII^e flotte américaine.

Enfin la volonté de briser l'encerclement, poussa l'URSS à soutenir les régimes progressistes arabes. Ces alliances de circonstance n'avaient qu'un but, celui de réduire la portée de l'OTAN et du pacte de Bagdad. Des menaces apparurent sur les flancs sud de la Turquie et de l'Iran. Après 1956, la voie de Suez cessa d'être contrôlée par les occidentaux. La percée soviétique au Yémen, en Somalie donna un accès à l'océan Indien. Des mouvements de revendication furent soutenus en Afrique du Sud ou en Inde. L'URSS fut également très présente en Asie du sud-est et en Extrême-Orient, que ce soit en Corée ou au Viêt-nam. Constituaient aussi des cibles privilégiées, le monde caraïbe et l'Amérique centrale. Profitant de l'instabilité de certaines régions et de l'anti-américanisme, l'URSS chercha à s'implanter dans cette partie du globe.

A côté de ces supergrands d'autres pays se sont dotés de l'arme nucléaire : ce sont la Grande-Bretagne, la France ou la Chine et bien d'autres encore.

La montée en puissance des Etats-Unis et de l'Union soviétique se conjuga donc avec l'apparition de l'arme atomique remettant en cause les fondements traditionnels de la géopolitique. Ces nouvelles données eurent comme conséquence de profonds bouleversements (décolonisation, émergence de nouveaux pays) en dépit d'une carte mondiale qui resta figée à la situation arrêtée par les accords de Yalta. L'ère de la stratégie nucléaire prit fin avec l'écroulement de l'URSS.

II^{ème} partie : D'une ère à l'autre.

Le passage à l'ère de "l'après-guerre froide" s'accompagne d'une phase de transition, de durée indéterminée, pendant laquelle est remise en cause la possession de l'arme nucléaire. Cette dernière devient de moins en moins légitime aux yeux de l'opinion publique. L'arme nucléaire désormais diabolisée, laisse la place aux organisations internationales comme l'ONU ou les ONG pour tenter de résoudre les nouvelles crises, ce dernier terme ayant remplacé dans le langage diplomatique les substantifs guerre ou conflit.

21- " Hiroshima " revue et corrigée.

Le cinquantième anniversaire d'Hiroshima fut l'occasion de faire le procès de l'arme nucléaire celle là même qui avait permis une certaine stabilité mondiale pendant près de

quarante ans. Oubliées les circonstances militaires de l'époque, les menaces japonaises qui pesaient sur les intérêts américains...Le président Truman justifia l'emploi de cette arme pour sauver la vie de milliers de jeunes Américains et raccourcir l'agonie de la guerre. A l'époque les japonais étaient haïs, considérés comme des ennemis cruels, qui utilisaient la violence au-delà du nécessaire et qui étaient assez fourbes pour attaquer par surprise Pearl Harbour. Le bombardement était considéré comme un des moyens de guerre dont le but était l'anéantissement de l'adversaire. Le 6 août 1945, vu avec des yeux de 1995, fit oublier les responsabilités des japonais dans le déclenchement de cette guerre, focalisant les opinions publiques sur la mort d'innocents civils et l'agonie des blessés. C'est également l'orientation donnée aux visiteurs du musée commémoratif de la paix à Hiroshima. Se pose aujourd'hui la question de savoir s'il était vraiment nécessaire d'utiliser l'arme atomique en bombardant la ville d'Hiroshima ou si il n'était pas suffisant de faire une démonstration au large des côtes japonaises. L'utilisation de l'arme a-t-elle eu pour effet d'accélérer la fin de la guerre? Il faut rappeler que le général Umezumi estimait les forces nippones encore capables de détruire la majeure partie des forces américaines et ce après la seconde frappe nucléaire qui eut lieu sur Nagasaki. Il ne s'agit pas de minimiser voire d'ignorer les dégâts causés par les armes nucléaires, mais de reconnaître que ces dernières ont mis fin à la guerre. Aujourd'hui les dégâts occultent le reste, l'arme atomique devenant diabolique. C'est pourtant bien elle qui a permis via la dissuasion d'éviter d'autres Hiroshima.

C'est dans ce nouveau contexte que commença à se mettre en place "l'après guerre froide" avec le rôle prépondérant des organisations internationales.

22- Le cadre de l'intervention dans l'après-guerre froide.

La fin de l'antagonisme Est-Ouest fit se réorganiser la problématique de l'intervention autour de trois critères fondamentaux, d'une part le triomphe des principes démocratiques, d'autre part l'affirmation d'une communauté internationale, enfin les survivances impériales.

Le triomphe des principes démocratiques - depuis plusieurs décennies dont celle qui vient de s'écouler s'édifia une nouvelle forme d'ordre mondial fondé sur la démocratie. Ce fut l'époque de la décolonisation mais également celle de l'effondrement du bloc communiste et la chute de l'Empire soviétique. La dynamique commune à toutes ces périodes étant en fait le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Elle se vérifie aujourd'hui avec l'éclatement de la Yougoslavie et de la Tchécoslovaquie. Au nom de l'égalité entre les peuples et entre les sociétés le droit international tend à rejeter toute notion d'intervention d'un Etat envers l'autre. Le premier des principes reconnu fut l'égalité souveraine des Etats. L'Etat est souverain de son territoire et de sa population. Tous les Etats ont des droits et des devoirs égaux. Est ainsi condamnée toute action de l'un qui tenterait d'imposer sa volonté à l'autre. L'égalité souveraine assure aussi la protection du faible par rapport au fort. Le second des principes est la non-ingérence dans les affaires intérieures. Ce principe vit le jour entre les deux guerres mondiales. Il se confirma au moment de la décolonisation puis fut reconnu par les instances onusiennes sous la pression des Etats du Tiers-Monde. Il faut comprendre que toute intervention militaire d'un pays sur le territoire d'un autre afin de venir à l'aide soit d'une population en danger, soit de ses propres nationaux, est condamnable. Ce rejet de l'intervention s'illustra par exemple par la condamnation de l'intervention israélienne à Entebbe en 1976. Enfin le dernier de ces principes démocratiques fut la tentative par l'ONU d'une limitation du droit de faire la guerre. Autrement dit on chercha à instaurer l'encadrement de l'usage de la force. Selon l'article 51 de la Charte de l'ONU si l'état conserve le droit de se défendre en cas d'agression, il perd celui d'attaquer. Si la légitime défense est reconnue, elle est limitée aux premiers instants de l'agression, le temps pour le Conseil de Sécurité de prendre les mesures nécessaires pour rétablir l'ordre.

La communauté internationale - depuis plusieurs années se développe la volonté de créer une communauté internationale reposant sur des pactes entre Etats souverains acceptant l'intervention d'institutions dans tel ou tel domaine. Ce type d'intervention est fondée sur le consentement des Etats égaux en droit. L'ensemble des Etats est placé sous surveillance de ces organisations dont la plus connue reste l'institution onusienne. Trois domaines sont plus particulièrement surveillés : les droits de l'homme, l'armement nucléaire et chimique, l'économie et les finances. Depuis la Déclaration universelle des droits de l'homme en 1948, des dispositifs régionaux et mondiaux se sont multipliés. Les Etats parties à ces accords se soumettent aux contrôles de ces organismes en matière de droits de l'homme. On peut citer comme institution, la plus achevée à l'heure actuelle, la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés. Le second domaine surveillé est l'armement sensible. Ainsi l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) de Vienne contrôle les installations nucléaires des Etats ayant signé le Traité de non prolifération (TNP). De même est institué en 1997 un organisme pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC). Dans ces deux exemples il y a bien intervention d'instances de la communauté internationale. Pour fonctionner de manière satisfaisante ces dispositifs ont besoin de la coopération des Etats concernés. Enfin le dernier domaine qui intéresse l'économie, repose essentiellement sur le F.M.I. qui intervient dans les restructurations d'Etats.

En cette fin de siècle l'Etat apparaît comme un système de compétences emprises dans des réseaux internationaux de droit ou de fait.

Les survivances impériales - Si on assiste bien à un certain recul des ambitions impériales des uns et des autres il n'en demeure pas moins vrai que certains Etats sont encore tentés par l'intervention extérieure justifiée par quelques intérêts nationaux. On peut citer l'exemple des Etats-Unis qui sont intervenus en 1990 à Panama dans le cadre de l'opération "juste cause". On parle depuis d'un retour de l'interventionnisme américain. La France attachée au "pré carré africain" est le second exemple. Pendant l'ère de la guerre froide elle agit librement et en a les moyens. Depuis les années 90 la France se retrouve seule, largement impuissante, face à des situations locales totalement déstabilisées.

C'est dans ce nouveau cadre "interventionniste" que l'ONU devint l'instance-clef qui permit aux dirigeants de se déresponsabiliser dans les prises de décisions déléguant cette responsabilité aux instances internationales. L'envoi des armées pour résoudre telle ou telle crise est un signe de faiblesse des nations qui ne cherchent pas toujours à en comprendre les origines. "Une nation faible pour marquer son autorité envoie ses armées à l'extérieur" Confucius.

23- Les interventions de l'ONU.

L'écroulement du bloc soviétique et la fin de la guerre froide eurent comme conséquence entre autres de voir l'ONU prendre une place essentielle dans la mise en oeuvre des interventions internationales. Mais l'intervention ne permet pas de tout résoudre risquant même parfois de ne faire disparaître que les symptômes sans véritablement s'attaquer à la cause de la crise.

L'épanouissement des interventions onusiennes- la fin du face à face Est-Ouest semblait annoncer la fin de l'Histoire. Le temps des affrontements politiques, d'idées et de puissances fait partie du passé. On doit ainsi assister à l'avènement d'un nouvel ordre mondial consacré au commerce à l'économie et à la liberté individuelle. Cette situation "idyllique" nécessite tout de même l'existence d'une police internationale : l'ONU en devient l'instrument-clef. Son utilisation en est facilitée par le consensus apparent qui existe désormais au sein du Conseil de sécurité, entre les cinq membres permanents. L'ONU devient en quelque sorte une caution nécessaire pour légitimer telle ou telle intervention. L'Etat est désormais encadré par des procédures internationales. L'ONU est également utilisée comme instrument de

substitution, prenant la place des grandes puissances qui cherchent à se désengager plus ou moins de certains conflits, restes de l'affrontement Est-Ouest. Peuvent être cités le cas du Cambodge, de la Somalie ou encore celui d'Haïti. Mais l'enthousiasme pour l'intervention et le "devoir d'ingérence" retombe vite. On s'aperçoit alors que cette nouvelle façon de gérer les crises peut devenir un piège.

Vers un reflux des interventions ? plusieurs échecs remettent en cause l'efficacité des instances internationales dans la résolution de conflits ou de crises. Les peuples échouent souvent à résoudre pacifiquement leurs conflits même sous la pression de la communauté internationale. On peut avancer comme échec l'action de l'ONU en ex-Yougoslavie où il fallut attendre l'arrivée des Américains et l'action de l'OTAN, pour trouver un statu-quo qui reste d'ailleurs fragile. La gestion de la crise au Rwanda illustre également l'échec de la communauté internationale et les contradictions au sein des instances onusiennes. En fait on s'aperçoit que l'usage de la force est délicat et aléatoire. Le peuple reste souverain dans son pays et n'hésite pas à refuser toute intervention internationale. De plus de nouveaux moyens sont désormais utilisés par les puissances pour faire pression et maintenir ainsi une certaine stabilité : création d'espace d'échange économique, adoption de sanctions commerciales. Un Etat les maîtrise fort bien il s'agit des Etats-Unis.

Cette phase de transition qui voit les instances internationales intervenir dans les affaires intérieures d'Etats, en montre aujourd'hui les limites. Aussi après la remise en cause, ces dernières années, de la dissuasion nucléaire on peut s'interroger sur le devenir de celle-ci. Est-elle devenue un concept galvaudé ou bien a-t-elle, après une adaptation nécessaire, encore un rôle à jouer dans le nouvel ordre mondial totalement dominé actuellement par les Etats-Unis ?

III^{ième} partie : La dissuasion : un concept galvaudé?

Cette question, qui reprend le titre d'un essai du général de corps aérien M. Forget, amène à réfléchir sur les conditions dans lesquelles peut être ou non maintenue la dissuasion nucléaire qui doit pouvoir répondre en particulier aux nouvelles menaces.

31- Le nucléaire répond-il aux nouvelles menaces?

Si avec le bouleversement du contexte international la principale menace qui préoccupait les nations occidentales a disparu, d'autres menaces sont soit apparues soit réapparues.

Après la disparition de l'Empire soviétique le monde nouveau qui se dessinait fit apparaître une opposition, non plus entre l'Est et l'Ouest ou entre le Nord et le Sud, mais entre les pays riches et les pays pauvres. Cette ligne de fracture garde aujourd'hui toute sa pertinence. Aussi les logiques de défense à caractère militaire tiennent une place moins importante que dans le passé tandis que la logique économique devrait se développer dans les années à venir. Pourtant le clivage social représente la plus grave source de conflits et d'explosions dans le monde.

Nulle part ailleurs plus qu'en Europe ne se fait sentir l'effet bénéfique de la disparition de la menace soviétique globale : on peut citer par exemple l'affirmation du modèle démocratique ou encore le fin de la course aux armements. Pourtant l'Europe centrale et orientale reste marquée par une certaine instabilité structurelle due à l'apparition de nouvelles nations qui recherchent un équilibre politique et économique. Les crises que connaît actuellement l'Europe présentent des caractères auxquels les Etats occidentaux ne sont pas ou peu préparés. Si ces conflits ne semblent pas actuellement mettre en cause les intérêts vitaux des nations européennes, ils devraient conserver un aspect classique sans en arriver aux extrêmes nucléaires. Toutefois le risque d'enchaînement n'est pas totalement nul.

Une autre menace qui n'est pas un phénomène nouveau doit être prise en compte dans cette évaluation : il s'agit de la prolifération d'armes sous ses formes nucléaire et chimique. La première forme peut s'exercer de façons très diverses en fonction du type d'arme. Les armes rudimentaires de première génération sont réalisables et ce sans essai préalable. Il en est de même pour les armes à dispersion de matières radioactives. En revanche les autres types d'armes nucléaires, plus difficiles de conception, nécessitent des essais. La seconde forme de prolifération est globalement plus aisée et peu coûteuse provenant d'un secteur industrialisé existant. La signature d'un traité de non prolifération, le TNP, n'est appliqué que par les pays qui ont bien voulu le ratifier...

D'autres formes d'agression à caractère non militaire doivent être prises en compte. Ce sont le terrorisme, les extrémismes religieux et nationalistes et les trafics de drogue.

L'analyse de l'évolution des menaces et des nouvelles formes d'intervention qui ont été décrites, *supra*, conduit à confirmer la pertinence du concept d'emploi de l'arme nucléaire. En effet si ce dernier serait inefficace face à une agression de type terroriste "classique", il reste la seule réponse valable pour répondre d'une part aux conséquences de la prolifération et d'autre part à un chantage nucléaire terroriste. Mais ce concept, compte tenu de la disparition du bloc communiste à l'Est de l'Europe, doit être revu et réadapté à une situation internationale différente et instable. Autrement dit l'ère du tout nucléaire est terminée pour laisser la place à l'ère de la diversité.

32- Vers une dissuasion minimale?

Dès 1988, un Américain E. Luttwak² osait lancer le débat sur le monde post-nucléaire. Les Etats-Unis devenus superpuissance ne pouvaient que se réjouir de l'éventuelle disparition de l'arme nucléaire qui est par nature une arme mettant toutes les puissances au même niveau. Très vite ce rêve s'est dissipé compte tenu des différentes menaces existantes. Il est donc nécessaire de conserver par prudence un arsenal nucléaire quitte à le revoir à la baisse. Ainsi se développe en particulier aux Etats-Unis un courant doctrinal qui opte pour une posture nucléaire minimale encore appelée "attente stratégique" selon les termes du général Poirier.

La nécessité de réduire s'impose aux yeux de certains hauts responsables politiques américains qui estiment que le risque d'un conflit global est fortement réduit par rapport à l'époque de la guerre froide mais qu'un risque subsiste avec l'existence même de l'arme nucléaire. Ils sont conscients également de la nécessité de conserver un minimum de capacité dans ce domaine. Il est désormais de l'intérêt des Etats-Unis que le rôle de ces armes soit réduit. Si les Américains doivent conserver une force de frappe ce n'est que pour dissuader une attaque nucléaire contre leur pays. Pour répondre aux autres menaces les capacités conventionnelles suffisent. Concernant les puissances nucléaires moyennes il est admis qu'elles puissent subir des réductions proportionnellement moins importantes que celles subies par les superpuissances.

La démarche- un récent rapport de l'Atlantic Council américain préconise de poursuivre la réduction du niveau d'armes que possèdent les Américains et les Russes pour le stabiliser à 2000 ogives nucléaires. Il est souhaité également que les superpuissances n'attribuent à ces armes qu'un rôle purement dissuasif. Le but étant à terme de faire disparaître totalement les arsenaux nucléaires. En fait les hommes politiques reconnaissent la nécessité de réduire le nombre de têtes nucléaires mais souhaitent adopter une posture minimale doctrine assez proche en somme de celle choisie par la France. L'ancien secrétaire à la Défense, W. Perry, déclarait en 1991 que "ces concepts de dissuasion doivent s'adapter au nouvel

² E. Luttwak "an emerging post nuclear era" Washington Quaterly 1988 p5-18.

environnement international, mais continuent d'être des points centraux de la posture américaine car Washington doit toujours être en mesure de continuer à menacer son adversaire de représailles y compris nucléaires afin de dissuader toute attaque sur le territoire des Etats-Unis." Aussi en vertu du traité STRART II, qui n'est toujours pas ratifié, pour la première fois dans l'histoire du nucléaire les armes de ce type sont appelées à jouer un rôle réduit. Les Russes de leur côté retiennent également ce concept de dissuasion minimale et ce dès 1991. L'arsenal nucléaire doit comprendre un minimum de systèmes indispensables pour dissuader et répondre à une attaque éventuelle. Pour les Russes il s'agit aussi d'une phase de transition dont la durée serait indéterminée...en fait si l'Union soviétique faisait du désarmement nucléaire général un des axes principaux de sa politique étrangère, la Russie est aujourd'hui ralliée à ce concept de dissuasion minimale qui correspond à ses intérêts et aux moyens dont elle dispose. C'est ainsi que les superpuissances se rapprochent du concept suivi par la France depuis les années soixante. On voit donc que la posture française triomphe parmi les puissances nucléaires officielles. La possession d'armes atomiques permet la protection des sanctuaires nationaux et des intérêts vitaux des pays qui possèdent ce type d'armement. Le nucléaire n'est donc plus au premier rang des priorités en matière de défense tout en conservant un rôle essentiel.

Si les pays nucléaires semblent donc tous se diriger actuellement vers cette posture minimale et ce pour une durée indéterminée, on peut se demander si la dissuasion a encore un rôle à jouer dans le nouvel ordre mondial autrement dit si il est nécessaire de maintenir une force de frappe ou s'il faut plutôt continuer la réduction des arsenaux nucléaires jusqu'au désarmement total.

33- La place de la dissuasion dans la stratégie mondiale.

Lors de la période dite de la guerre froide, qui s'est finie en 1990, la dissuasion nucléaire avait essentiellement deux fonctions : elle avait pour but de dissuader tout adversaire de faire usage, d'une part de son armement nucléaire et d'autre part d'une force conventionnelle réputée comme étant supérieure. On peut aujourd'hui se demander si les nations occidentales nucléaires peuvent se servir de leur armement contre des nations non nucléaires ou tentant de développer ce type d'arme. Autrement dit la dissuasion nucléaire reste-t-elle crédible dans le nouvel environnement stratégique ? a court terme cette question amène une réponse affirmative; à plus long terme sa crédibilité risque de s'affaiblir et d'être remise en cause. La seule raison valable justifiant le maintien d'une dissuasion minimale réside sans doute dans la protection des Etats contre la prolifération.

Armement nucléaire et Conseil de sécurité de l'ONU- Il est certain qu'existe actuellement une corrélation entre le statut de membre permanent du Conseil de sécurité et le statut de puissance nucléaire. Des pressions sont exercées afin d'augmenter le nombre des membres permanents plus particulièrement pour satisfaire l'Allemagne mais également le Japon, de qui sont attendues des contributions financières importantes au profit de l'ONU. Si ces deux pays sont admis, d'autres se présenteront créant ainsi au sein du Conseil une contradiction avec la présence de deux catégories de membres : ceux qui possèdent l'armement nucléaire et ceux qui ne le possèdent pas. Jusqu'à présent l'unité et la cohésion, à l'exception de l'Union soviétique, étaient assurées par le sentiment commun d'être menacés par l'URSS. Aujourd'hui apparaissent de nouveaux conflits d'intérêts sur des questions financières et technologiques au sein de trois zones distinctes : les Etats-Unis dominant l'Amérique, l'Allemagne dominant l'Europe et le Japon. Il est raisonnable de penser qu'il y aura de la concurrence et de la coopération entre ces différentes zones. Aussi le facteur nucléaire ne peut être limité à un simple avantage pour certains de ces pays alors qu'il est refusé à d'autres. Une telle contradiction peut entraîner une lente et sournoise prolifération. Il ne faut pas oublier que

le TNP³ avait comme but premier d'empêcher l'accès de l'Allemagne et du Japon aux armes nucléaires.

La montée des nationalismes semble être une des caractéristiques du nouvel environnement mondial. Il y aura sans doute d'autres Bosnie-Herzégovine, Somalie ou Cachemire. Les problèmes dus à ces réveils nationalistes ne sauront être résolus par les armes nucléaires, ils demanderont au contraire plus d'effectifs à l'ONU et ce sans obligation de résultats. On comprend bien que la dissuasion nucléaire ne pourra pas atténuer la violence jaillissante de ces conflits ethno-nationalistes. Les protagonistes ne sont absolument pas dissuadés par le feu nucléaire sachant pertinemment que les puissances qui la possèdent n'utiliseront pas l'arme nucléaire. D'ailleurs elle n'est pas utilisable dans de tels conflits pour y rétablir la paix. Si ceux qui se battent pour la souveraineté au nom de l'ethno-nationalisme sont prêts à accepter de nombreuses victimes, les populations des pays intervenants au nom de l'ONU ne sont pas prêtes à accepter des sacrifices pour défendre des intérêts qui parfois leur sont étrangers. Pendant les quarante années de la guerre froide l'arme nucléaire n'a pas été utilisée. Aujourd'hui elle ne permet plus de maintenir ou de rétablir la paix, elle représente uniquement une réponse à la menace que représente la prolifération.



Les armes nucléaires, souvent impopulaires, ont été nécessaires pour la sécurité des différents pays en possédant. Bien que ne répondant pas à toutes les menaces auxquelles devaient faire face les Etats, la dissuasion resta une réponse à la plupart d'entre elles. Elle permit également la sanctuarisation du territoire et la protection des intérêts vitaux des nations. Avec la fin de la guerre froide, on a toutefois pris conscience qu'il n'était pas utile de conserver les arsenaux existants et que l'on pouvait donc réduire le nombre d'armes nucléaires. Une nouvelle ère est née, celle de la dissuasion minimale. Pour certains ce n'est là qu'une transition vers le désarmement généralisé dont on rêve depuis la fin de la guerre froide. Pourtant l'inefficacité des organisations internationales, comme l'ONU, dans la gestion des dernières crises en ex-Yougoslavie ou au Rwanda et la remise en cause possible de l'hégémonie américaine laissent penser que le nouvel ordre mondial est tout à fait instable. Aussi le maintien d'une capacité de dissuasion fut-elle minimale s'impose et ce pour une durée indéterminée. Certes elle ne permet pas de maintenir ou de rétablir la paix mais elle assure une réponse face à la prolifération qui apparaît comme une menace sérieuse pour les pays occidentaux industrialisés. Mais si les Etats sont généralement d'accord pour admettre le maintien d'une dissuasion minimale tous n'ont pas compris qu'il était nécessaire de doter leur nation de forces conventionnelles à même d'assurer la protection du territoire pour lutter contre le terrorisme ou la violence qui sont des formes d'actions parfois soutenues par des puissances étrangères.

³ Traité de non-prolifération

BIBLIOGRAPHIE

- P. CLAVAL** Géopolitique et géostratégie. *Nathan Université.*
- COLLECTIF** Le Livre Blanc sur la Défense *La documentation française.*
- P. BONIFACE** La volonté d'impuissance
Repenser la dissuasion nucléaire *Seuil.
Ed. de l'Aube.*
- A. JOXE** Le cycle de la dissuasion *Ed. la découverte.*
- M. FORGET** La dissuasion un concept galvaudé ? *Revue de la Défense nationale*
- Th. GARCIN** Les avatars de la dissuasion " "
- Th. De MONTBRIAL**

ANNEXE I

FORCE NUCLEAIRES DES PAYS DETENTEURS DE L'ARME (après START II)

	ETATS-UNIS	RUSSIE	FRANCE	ROYAUME-UNI	CHINE
<i>Missiles lancés du sol</i>	1000	1600	0	0	110
<i>Missiles Mer-surface</i>	2000	2100	64	48	24
<i>Bombardiers</i>	70	60	83	0	180

FORCE NUCLEAIRES DES PAYS DETENTEURS DE L'ARME (en 1995)

	ETATS-UNIS	RUSSIE	FRANCE	ROYAUME-UNI	CHINE
<i>Missiles lancés du sol</i>	2700	4000	48	0	110
<i>Missiles Mer-surface</i>	3070	2700	64	48	24
<i>Bombardiers</i>	166	69	83	0	180